

ADDENDUM
au 01/07/2022

PARTICULIERS

Vos tarifs au quotidien

**Principales conditions
tarifaires
En vigueur au 1^{er} janvier 2022**

Tarifs en euro TTC lorsque la TVA est applicable

Mise à jour au 1^{er} juillet 2022.
Les mises à jour effectuées depuis le 1^{er} juillet sont
identifiées par le symbole suivant : +





Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture de compte ▲●	GRATUIT
★ Ouverture de compte de campagne électorale	200,00 €
Clôture de compte ▲●	GRATUIT
Désolidarisation du compte joint	41,70 €
Transfert de compte dans une autre agence Crédit Agricole	GRATUIT
Changement d'adresse ▲●	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité bancaire	GRATUIT
Services bancaires de base	GRATUIT
(fournis dans le cadre du droit au compte : article L.312-1 et article D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲●	
★ Mise en place d'une mesure de protection juridique	23,20 €



Bon à savoir !

▲ **Services bancaires de base**: Ces services comprennent: l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, la fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union européenne, deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services, la réalisation des opérations de caisse.

Relevés de compte	Papier	e.relevé ¹
Relevé mensuel ▲●	GRATUIT	GRATUIT
Relevé décadaire (3 par mois)	4,00 €/MOIS	GRATUIT
Réédition d'un relevé de compte	20,00 € MINI	GRATUIT
Relevé journalier (forfait mensuel)	15,15 €/MOIS	GRATUIT
Relevé annuel des frais	GRATUIT	GRATUIT
Frais d'envoi de relevé papier		
• 1 relevé/compte + 1 enveloppe/personne	5,70 €/TRIM	
• 1 relevé/compte + 1 enveloppe/compte	11,55 €/TRIM	
● Relevé global des avoirs (épargne/crédit) par trimestre	36,00 €/AN	
	9,00 €	
Relevé IFI (par année de relevé réclamée)	60,10 €/AN	
Relevé de frais sur instruments financiers	GRATUIT	GRATUIT

¹ Les e.relevés sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet « Crédit Agricole en Ligne », à la rubrique e-Documents.

▲● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier.

● Services inclus dans le CAC

Tenue de compte

●	Tenue de compte ▲●	1,30 €/MOIS
❖	Tenue de compte SCI Familiales	3,20 €/MOIS
❖	Tenue de compte en devises	15,00 €/MOIS
❖	Tenue de compte résidents / non résidents UE	4,00 €/MOIS
❖	Tenue de compte résidents / non résidents hors UE	20,00 €/MOIS
❖	Frais d'envoi de courrier en recommandé	TARIF POSTAL
	Frais de gestion de compte inactif ¹ ▲●	30,00 €/AN MAXI
●	Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire ▲●	GRATUIT
●	Forfait des opérations courantes illimitées	GRATUIT
	Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	GRATUIT
Remise de chèque(s) ▲●	GRATUIT
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	
Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	GRATUIT
Dans une autre agence	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage ² (carte minute)	
Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	8,00 €
Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Sud Méditerranée	8,00 €
Frais de location de coffre-fort à partir de	125,00 €/AN

Frais de recherche de documents³

Moins d'1 an	20,00 €
Plus d'1 an	de 35,00 € à 105,00 €

Le Change

	Billets de banque
	Autres devises
Achat	6,80 €
Vente	6,80 €
Si commande de devises en ligne	3,40 €
Vente de devises (billets) en délivrance urgente «Pack Devises»	12,00 €

¹ Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte.

² Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Sud Méditerranée ou dans une agence d'une autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.

³ Document hors relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.



Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc.)

Hors coût du fournisseur d'accès à Internet

Internet

- Service de banque à distance par Internet
Crédit Agricole En Ligne « VISION »
Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique GRATUIT
- Service de banque à distance par Internet
Crédit Agricole En Ligne « ACTION »
Services inclus dans VISION + virements externes SEPA OFFERT
- Service de banque à distance par Internet - service **▲●**
de bourse en ligne Crédit Agricole En Ligne « ACTION BOURSE »
Invest Store Initial
Invest Store Intégral
• À partir de 24 ordres par an
• Moins de 24 ordres par an OFFERT
Les frais d'utilisation applicables aux ordres de bourse en France figurent en page 30, rubrique Placements financiers GRATUIT
96,00 €
- Service d'agrégation de comptes¹
Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques GRATUIT
- Les services de banque à distance par Internet sont accessibles depuis :
 - Notre site Internet www.ca-sudmed.fr
 - Nos applications mobiles **TÉLÉCHARGEMENT ET ACCÈS GRATUITS**
 - Ma Banque
 - Paiement Mobile, dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
 - Paiement Paylib en Ligne²
 - Paiement Paylib en magasin avec son mobile³
 - Paylib entre amis⁴

Téléphone avec Filvert Service vocal

- ❖ Téléphone avec FILVERT service vocal 0,35 €/appel

¹ Service disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

² Service permettant de réaliser des paiements sur des sites e-commerçants (liste disponible sur www.paylib.fr) et affichant le logo « PAYLIB ».

³ Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact et affichant le logo « PAYLIB ». La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

⁴ Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile.

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou sur la gestion du compte par SMS

Services d'alertes par SMS

● Alerte écopage (mensuelle)	2,85 €/MOIS
● Alerte temps réel de gestion	2,85 €/MOIS
● Alerte achat à distance	2,85 €/MOIS
● Alerte solde disponible (hebdomadaire)	0,35 €/SMS
● Alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur	0,35 €/SMS
● Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,35 €/SMS
● Alerte souplesse du découvert (mensuelle)	0,35 €/SMS
● Mini-relevés (hebdomadaire) Nombre de SMS inclus	0,35 € forfait 4 SMS par mois



Vos moyens et opérations de paiement

Virements

Virement SEPA* Opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA
Émission d'un virement SEPA ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale	GRATUIT	5,00 €
• Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse Régionale	GRATUIT	5,00 €
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	5,00 €
VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT	16,00 €
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au Crédit Agricole	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte d'une autre banque	GRATUIT	GRATUIT
Modification d'un virement permanent	GRATUIT	16,00 €
Forfait pour demande de rejet et recherches/attestations sur virements et prélèvements		25,00 €
Émission d'un virement spécifique orienté trésorerie		17,60 €
Émission d'un virement Instantané SEPA		
Via le service de banque à distance par Internet Crédit Agricole En Ligne - Site Internet www.ca-sudmed.fr		
Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale		1,00 €
Via Paylib entre amis - Application Paiement Mobile		
Frais par virement occasionnel		GRATUIT
Réception d'un virement SEPA ▲●		GRATUIT
Réception d'un virement Instantané SEPA ▲●		GRATUIT
SEPAmail Paiement de facture		GRATUIT

* Pays de la zone SEPA (cf. carte en p. 42):

- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre (partie grecque), Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Bulgarie, Croatie, Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint Marin, île de Jersey, île de Guernesey, île de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

Virement non SEPA

Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA

Les opérations en devises supportent des commissions de change de 0,10 %, avec un montant minimum de 4,50 €. Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Voir page 42), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque.

Émission d'un virement non SEPA (en agence uniquement)

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA OCCASIONNEL

Frais par virement non SEPA occasionnel	Frais proportionnels 1,50 % avec un minimum de 24,20 € et un maximum de 62,20 €
---	--

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA PERMANENT

Frais de mise en place d'un virement non SEPA permanent	16,00 €
Frais par virement non SEPA permanent	Frais proportionnels 1,50 % avec un minimum de 24,20 € et un maximum de 62,20 €

Réception d'un virement non SEPA ▲●

Frais par virement	Frais proportionnels 2,00 % avec un minimum de 18,80 € et un maximum de 34,00 €
--------------------	--

Prélèvements SEPA/TIP SEPA

● Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
● Frais par paiement d'un prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
● Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲●	GRATUIT
● Information premier prélèvement SEPA	1,00 €
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT

Chèques

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J +1
Délivrance d'un chéquier en agence	GRATUIT
Chéquier remis en agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier	
● En recommandé AR [frais de poste inclus] à la demande du client	7,40 €

Frais d'acheminement du chéquier en pli simple à domicile :

● 1 ^{er} chéquier dans l'année	GRATUIT
● À partir du 2 ^e chéquier	2,50 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	24,00 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	24,00 €
Frais d'émission d'un chèque de banque ▲●	25,00 €
Chéquier avec talon de correspondance	5,80 €
Chéquier en Catalan, chéquier USAP	5,80 €
Frais de destruction de chéquier non remis	5,80 €



Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8,00 €
• Plafond mensuel	80,00 €

Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique

• Plafond par opération	4,00 €
• Plafond mensuel	20,00 €

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse)	19,50 €
--	---------

❖ Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse > 3 mois)	17,00 €/TRIMESTRE
---	-------------------

Frais par saisie attribution ou conservatoire	111,00 €
--	----------

Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÙ AU TRÉSOR PUBLIC, DANS LA LIMITÉ D'UN PLAFOND DE 100 EUROS
--	--

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	37,00 €/CHÈQUE
---	----------------

❖ Frais par paiement direct à des tiers (pension alimentaire)	111,00 €
--	----------

❖ Frais pour mainlevée de saisie attribution / ATD	13,00 €
---	---------

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	14,50 €
--	---------

En cas d'interdiction bancaire :	
• Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	30,00 €

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	14,50 €
---	---------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision¹	
• Montant du chèque inférieur ou égal à 50 €	30,00 €/CHÈQUE
• Montant du chèque supérieur à 50 €	50,00 €/CHÈQUE

(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)

Frais par rejet de chèque pour un motif autre qu'un défaut de provision	11,00 €
--	---------

¹ Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable et s'il y a lieu la commission d'intervention.

Pour contacter votre agence

Pyrénées-Orientales

04 68 88 88 88

(numéro non surtaxé, prix d'un appel,
accessible 6j/7)

Ariège

05 61 66 26 26

(numéro non surtaxé, prix d'un appel,
accessible 6j/7)

SOS Cartes

09 69 39 92 91

(numéro non surtaxé, prix d'un appel,
accessible 7j/7)

Ecoute clients

0 974 750 968

(numéro non surtaxé, prix d'un appel,
accessible de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
du lundi au vendredi)

**AGIR CHAQUE JOUR
DANS VOTRE INTÉRÊT**



**ET CELUI
DE LA SOCIÉTÉ**

SUD MÉDITERRANÉE

CAISSE RÉGIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL SUD MÉDITERRANÉE

Édité par la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Sud Méditerranée - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social situé au 30 rue Pierre Bretonneau - BP 39 923 - 66 832 PERPIGNAN cedex 9 - 776 179 335 RCS Perpignan. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 029 669 - Encre verte, Perpignan 06/2022 - Conforme aux exigences environnementales. Ne pas jeter sur la voie publique.

